

Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail du Comité Social d'Administration d'Etablissement d'Université Côte d'Azur

18 juin 2024

Relevé de conclusions

Le déroulé de l'ordre du jour est modifié avec les points suivi événement grave IUT et l'information de la campagne de désamiantage de la Tour Pasteur qui passent avant les autres points.

Point 4.2 : suivi événement grave IUT

<p>Avis : L'enquête de l'événement grave de l'IUT sera réalisée au titre de l'article 64 du décret du 20 novembre 2020</p> <p>Vote : ➔ Approbation à l'unanimité des votants</p>	<p>Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>N° d'avis : 2024-06-01</p>
---	---	--------------------------------------

Au niveau des représentants des personnels, Marc DALLOZ propose 3 représentants + 1 suppléant.

<p>Avis : La délégation de visite sera composée de Vincente TORRE, Jean-Louis PADUANO, Sothy SREY et Alban FOURNIER côté représentants des personnels</p> <p>Vote : ➔ Approbation de la délégation d'enquête à l'unanimité des votants</p>	<p>Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>N° d'avis : 2024-06-02</p>
---	---	--------------------------------------

Réponse aux avis :

L'enquête suite à l'évènement grave sera mise en place à partir de septembre 2024

Le texte proposé à inscrire au DGI est le suivant :

« La F3SCT s'est réunie le Lundi 10 juin 2024 à 9h00. Au cours de cette séance, les représentants du personnel et de la direction, en présence du médecin du travail et du conseiller de prévention, se sont accordés pour reconnaître que la tentative de suicide du personnel concerné est un évènement grave. Cette reconnaissance de gravité devrait faire cesser le danger imminent.

Les représentants du personnel ont souligné de graves problèmes de communication dans le cadre du traitement de cette situation. Des efforts devront être faits dans ce sens.

En parallèle, il est convenu, au vu des faits, que la F3SCT dans le cadre de ses prérogatives art 64 du décret 2020-1427, procédera à une enquête sans attendre le retour du personnel ayant attenté à ses jours. Lors de la séance de la F3SCT du 18 juin, la composition de la délégation d'enquête et la méthodologie seront définies. Il est aussi convenu que les représentants du personnel seront tenus informés de la procédure de l'enquête administrative et des précautions prises par les personnes menant l'enquête lors de leurs échanges avec l'agent. »

Point 2.3 : Information campagne désamiantage Tour Pasteur

Il est prématuré de communiquer le planning des actions correctives demandé par les représentants des personnels.

Les offres des entreprises ont été étudiées mais il est nécessaire d'avoir davantage de recul pour fixer le planning des interventions. Un planning possible a été évoqué sur site avec les directeurs de labo notamment mais il n'est pas finalisé.

Il y aura une meilleure visibilité en septembre et il pourra être présenté le planning lors d'une prochaine séance de la formation spécialisée.

L'ordre du jour reprend l'ordre prédéfini.

Point n°1 de l'ordre du jour : Préambule

Point 1.1 : approbation du PV de la séance de la F3SCT du 20 mars

Avis : Le PV de la séance de formation spécialisée du 20 mars est soumis au vote Vote : ➔ Approbation du PV à l'unanimité des votants	Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0	N° d'avis : 2024-06-03
---	--	-------------------------------

Réponse à l'avis :

PV archivé sur l'espace partagé de la F3SCT – Relevé de Conclusion mis en ligne sur l'intranet de l'établissement

Point n°2 de l'ordre du jour : Informations

Point 2.1 : avancée du déploiement de l'outil SI Médecine préventive

Présentation de l'avancée du déploiement de la plateforme kénora.

Suite point 2.1 : informations de la visite de l'ICN

Les représentants des personnels de la délégation de visite étant presque tous indisponibles à la date de visite de l'ICN fixée le 4 juillet, la formation spécialisée vote une nouvelle composition de la délégation de visite avec des représentants des personnels disponibles à la date du 4 juillet.

<p>Avis : Composition de la délégation de visite de l'ICN côté représentants des personnels : Alban FOURNIER, Sarah LABAT-JACQMIN et Sothy SREY</p> <p>Vote : ➔ La composition de la délégation de visite est approuvée à l'unanimité des votants</p>	<p>Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>N° d'avis : 2024-06-04</p>
--	---	--------------------------------------

Réponse à l'avis :
La visite de l'ICN est programmée pour le 4 juillet 2024

Point 2.2 : règlement intérieur du CSAE

Présentation de la nouvelle version du règlement intérieur : certains articles ont été modifiés (articles 11, 13, 20) et d'autres ont été ajoutés (articles 16, 35, 42, 46).

Point 2.3 : Mise à jour Dossier Technique Amiante bâtiments.

<p>Avis : "Suite aux récents signalements concernant le mastic vitrier des fenêtres de la Tour Pasteur pouvant contenir de l'amiante, la FSSCT demande un état des lieux complets des fenêtres. Elle exige que des mesures correctives soient prises rapidement ou la mise à l'abri des personnels exposés."</p> <p>Vote ➔ L'avis est approuvé à l'unanimité des votants</p>	<p>Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>N° d'avis : 2023-06-05</p>
---	---	--------------------------------------

Réponse à l'avis :
Plusieurs actions sont programmées :

- Réalisation d'un repérage amiante complet et mesures d'empoussièrement
- Identification des mastics vitriers en mauvais état
- Mise en œuvre d'une opération de nettoyage et de reprise des mastics vitriers

Point 2.4 : Présentation des résultats des questionnaires ministériels AT/MP – SST

Point n°3 de l'ordre du jour : suivi des avis de la F3SCT

Point 3.1 : Suivi des préconisations et réponses aux avis émis par la F3SCT du CSAE

Point n°4 de l'ordre du jour : santé et sécurité au travail

Point 4.1 : Suivi des observations et suggestions inscrites au registre SST

Le pôle prévention met en œuvre l'accès au registre pour la secrétaire et la secrétaire-adjointe de la formation spécialisée.

Point n°5 de l'ordre du jour : Consultation sur les outils, consignes et guides prévention

Pour le Président d'Université Côte d'Azur et par délégation,
Le Vice-Président Affaires Institutionnelles et
suivi du Grand Etablissement


Marc DALLOZ